

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. XII, No 6.

Montréal, Juin 1906.

50 cts par an.



LE VINGT-QUATRE JUIN

C'est le vingt-quatre juin ! c'est l'été qui commence
Et verse à flot ses feux à l'étendue immense.
Sous nos cieux tout est joie, harmonie et clarté,
Partout brille au soleil la splendeur de l'érable.
C'est le vingt-quatre juin ! c'est l'aube incomparable...
C'est la fête du peuple et de la liberté.

C'est la fête du peuple et le jour de la gloire.
L'air est plein de parfums et de chants de victoire ;
Les échos ont partout de doux tressaillements ;
Partout flottent au vent les couleurs de la France,
Et le penseur croit voir, enivré d'espérance,
Un nimbe d'or au front de tous nos monuments.

Les villes et les champs rayonnent d'allégresse ;
Des souffles d'épopée et d'ineffable ivresse
Font battre à l'unisson tous les cœurs canadiens.
Mais, malgré la gaité sans bornes qui le grise,
Le peuple, en déployant sa bannière à la brise,
Par moments se recueille, et dit : — Je me souviens !

W. CHAPMAN.





Dr ALBERT JOBIN, M.P.
Québec-Est.

NOS
SOCIÉTAIRES
DISTINGUÉS



Dr N. E. DIONNE,
Bibliothécaire de l'Assemblée Législative,
Québec.

Un ouvrage qui se recommande

M. Abb Landis, un des actuares américains les plus en renom parmi ceux qui se sont adonnés spécialement à l'étude des tarifs propres aux sociétés de secours mutuels, va publier un ouvrage dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps, nous voulons parler d' "Analyses of Fraternal Societies" qui doit paraître durant ce mois. Dans ce remarquable travail, l'auteur, dont la compétence en semblable matière est indiscutable, analyse avec soin le fonctionnement de 114 sociétés de secours mutuels et il cherche à établir si, mathématiquement, ces institutions pourront toujours donner les bénéfices qu'elles promettent en n'exigeant que les tarifs actuels. Avec une rigueur mathématique il en arrive à la conclusion qu'un bon nombre d'associations devraient amender leur tarif au plus tôt si elles ne veulent pas s'exposer à des désagréments un jour ou l'autre. Plusieurs de ces sociétés ont prétendu modifier leurs tarifs sur celui du National Fraternal Congress, malheureusement, bien peu ont suffisamment tenu compte des bénéfices ou avantages qu'elles accordaient en retour de ce qu'elles percevaient. Et pourtant la chose est d'une importance majeure, car les taux fournis par la table en question sont ceux d'une vie-entière, c'est-à-dire que les contributions sont payables durant toute la vie de l'assuré. Certaines sociétés libérant leurs adhérents de toutes redevances à 60 et 70 ans, et s'obligeant même en plus à payer le montant du certificat en une fois ou en ver-

sements annuels, il est donc évident que dans ces cas, les contributions doivent varier proportionnellement à la durée des versements de contributions comme aussi aux espèces de bénéfices promis.

Adoptant comme base la table de mortalité du National Fraternal Congress, à 4%, M. Landis a pris la peine de calculer le tarif qui devrait être exigé par chacune de ces sociétés et il le publie en regard de celui qui est en vigueur actuellement. La comparaison est dès lors facile et pleine d'enseignement. Aussi, nous ne doutons pas du succès de cet ouvrage et nous en recommandons la lecture à tous ceux qui ont confiance dans l'utilité et l'avenir de la mutualité, mais qui, précisément pour cela, voudraient lui voir adopter des bases qui la rendront inébranlable, maintenant et toujours.

Félicitations à un Confrère

Le Cercle Bourget No 79 a voté des félicitations à Mr J. V. Désaulniers, principal de l'Ecole Belmont qui vient d'être nommé membre du conseil de l'Instruction publique de cette province. Mr Désaulniers est un mutualiste convaincu et un éducateur distingué et à ces doubles titres sa nomination revêt un caractère particulièrement agréable pour notre association.

Nous sommes persuadé que l'abstinence totale est excellente pour tous les hommes.

Mgr SPALDING.

Questions Mutualistes

Forestiers d'Amérique et Forestiers Franco-Américains

Nous extrayons de la *Tribune de Woonsocket*, R. I. en date du 14 mai 1906 les commentaires suivants de certains passages du rapport semestriel de la Cour Suprême de l'Ordre des Forestiers d'Amérique, lequel porte la date du 15 février 1906.

“Parlant du mouvement de sécession des cours franco-américaines, ces trois messieurs suprêmes “M. Hogan, J. G. Guérin et M. McMurty” attaquent brutalement les chefs des Forestiers Franco-Américains et ceux qui favorisent la sécession, puis ajoutent :

“Le mouvement, toutefois, nous donne une leçon. Il nous démontre les dangers qui peuvent venir des cours où l'on tient compte des races et favorisées de lois spéciales aux nationalités. Deux choses qu'il faut enrayner. Cette loi, “celle passée à Buffalo” venue trop tard, est un pas dans la bonne direction.”

“M. Hogan serait bien aimable s'il nous disait quel deuxième pas les Forestiers d'Amérique feront dans cette bonne direction.

Il est temps que le public sache à quoi s'en tenir sur cette question. Et nous comptons, surtout, que les Franco-Américains finiront enfin par ouvrir les yeux. Ils ont été odieusement trompés par de tristes champions des Forestiers d'Amérique et ce qu'on ne leur a pas enlevé, on le leur enlèvera le plus tôt possible.

Plus de nationalités dans les cours et les lois des Forestiers d'Amérique ! Voilà ce que veut dire le paragraphe cité plus haut.”

Ce fameux rapport prouve tout ce que nous avons dit au sujet des Forestiers d'Amérique. Seulement, nous étions loin de penser que cette preuve nouvelle nous serait fournie, aussi vite !...”

Le Tarif des Contributions des Chevaliers de Colomb

Comme il est utile aux mutualistes de se tenir au courant des divers systèmes d'assurance en usage dans les nombreuses sociétés de secours mutuels contemporaines, nous avons pensé reproduire ici le tarif des contributions adopté par les Chevaliers de Colomb. Ce tarif est basé sur le mode des primes croissantes, avec les modifications sui-

vantes : la contribution n'augmente que tous les cinq ans et elle devient fixe à 60 ans. On invoque en faveur de ce genre de contribution qu'un sociétaire ne verse de 18 à 60 ans que la somme qui est proportionnée à la valeur de son risque et que s'il ne tient plus à être assuré à 60 ans ou plus tôt, parce que sa famille est en état de se passer de sa protection, il peut abandonner son certificat sans perte, puisqu'il n'a payé que le coût réel de l'assurance qu'il destinait à ses survivants s'il était mort prématurément. A 60 ans, s'il désire continuer, sa contribution devient fixe et cela est sage, car l'homme descend alors la déclinivité de l'existence et sa capacité de travailler diminue graduellement.

Ce système est apprécié bien différemment, suivant les points de vue, mais comme il ne nous appartient pas de le discuter, nous nous contenterons de reproduire le tableau des contributions en l'accompagnant d'un exemple pour bien faire comprendre le fonctionnement du système.

Ages.	TAUX MENSUELS.		Ages.	TAUX MENSUELS.	
	Contributions croissant tous les 5 ans jusqu'à 60 ans.	Contributions fixes à partir de 60 ans.		Contributions croissant tous les 5 ans jusqu'à 60 ans.	Contributions fixes à partir de 60 ans.
18	\$0.70	\$1.83	40	\$0.99	\$3.84
19	.72	1.96	41	1.01	3.90
20	.74	2.09	42	1.04	3.96
21	.76	2.21	43	1.07	4.02
22	.77	2.33	44	1.10	4.07
23	.78	2.44	45	1.14	4.12
24	.79	2.55	46	1.18	4.17
25	.80	2.65	47	1.23	4.22
26	.81	2.75	48	1.28	4.26
27	.82	2.85	49	1.34	4.30
28	.83	2.85	50	1.41	4.34
29	.84	3.04	51	1.48	4.38
30	.85	3.13	52	1.56	4.42
31	.86	3.21	53	1.65	4.46
32	.87	3.29	54	1.74	4.49
33	.88	3.37	55	1.85	4.52
34	.89	3.45	56	1.97	4.56
35	.90	3.52	57	2.10	4.59
36	.91	3.59	58	2.24	4.62
37	.93	3.66	59	2.41	4.64
38	.95	3.72	60		4.67
39	.97	3.78			

Supposons maintenant qu'un sociétaire se fasse admettre à 20 ans, il paiera alors 74c par mois pendant 5 ans ; à 25 ans, il paiera 80c pendant 5 autres années ; à 30 ans, 85c ; à 35 ans, 90c ; à 40ans, 99c ; à 45 ans, \$1.14 ; à 50 ans, \$1.41 ; à 55 ans, \$1.85 et à 60 ans, \$2.09. (Ce dernier montant est fixé dans la deuxième colonne des taux, en regard de l'âge d'entrée.) Le sociétaire continuera ensuite à payer le même taux jusqu'à sa mort.

Boire par complaisance est une sottise et un péché sans excuse. — Saint AUGUSTIN.

Episodes d'Histoire Naturelle.

LA FLEUR DE LA VIERGE

Jadis, le jour de l'Assomption, dans beaucoup d'églises du midi en France, on parait les autels de sauge aromatique que le peuple appelait "herbe" ou "fleur de la Vierge". Nous dirons tout à l'heure la poétique origine de ce vieil usage. Un mot d'abord, sur la sauge des jardins.

Cette plante se trouve sous tous les climats, dans tous les pays et, partout, sa présence est douce et chère aux hommes. C'était la plante de la maison, l'amie du foyer, la Providence des malades, la douce et bonne "saugette" vivant en quelque sorte vénérée dans un coin choisi du jardin, à l'abri des vents, au milieu des thym et des lavandes.

On lui donnait des noms charmants, dictés par la reconnaissance et l'amitié. On l'appelait la "toute bonne", la "bienfaisante", la "salutaire", la "grande guérisseuse", la "feuille du secours", l'"herbe de repos", la "fleur de la Vierge".

Rabelais exaltait ses vertus curatives et Montaigne, dans ses jardins du Périgord, cultivait des sauges de la main qui écrivait les *Essais*. Jean-Jacques a consacré à cette douce plante une page exquise. Pour l'école de Salerne, la "saugle" vénérée était l'herbe du bien, la fleur même de la vie.

Mais les plantes et les fleurs ont, tout comme les peuples et les empires, leur grandeur et leur décadence. Distracts par de nouvelles études, les médecins semblent oublier la pauvre saugette. Moins ingrat, plus avisé peut-être, le peuple des campagnes est resté fidèle à la sauge qu'il emploie contre les assouplissements, les spasmes, les vertiges, les accidents nerveux. C'est toujours sa fleur de repos, sa plante de santé.

La sauge, en effet, est une des premières plantes que Dieu a semées sous les pas de l'homme pour réparer ses forces, adoucir ses maux.

On la rencontre sur tous les points du globe et, partout où elle croit, la reconnaissance populaire l'entoure pour ainsi dire d'un respect familial, soit qu'elle donne à la sauge des noms imaginés et charmants, soit qu'elle enguirlande ses feuilles salutaires de gracieuses légendes.

En voici une des plus naïves et des plus jolies que je sache. Elle dégage, à travers les siècles, comme un parfum biblique des champs de la Judée, et ressemble à ces peti-

tes fleurs bleues du lac de Tibériade, qui s'épanouissent comme un sourire mélancolique au pied des roseaux...

Les soldats d'Hérode cherchaient Jésus pour le faire mourir; Marie, désolée, fuit à travers les montagnes de la Judée, serrant son fils sur son cœur. Resté dans la plaine, saint Joseph demande de maison en maison, un abri qu'on lui refuse. Tout à coup, Marie entend derrière elle les soldats farouches qui la cherchent. Où se réfugier? Comment soustraire son enfant à la mort? Dans sa détresse, elle implore tout ce qui l'entoure.

Apercevant une belle rose épanouie, elle lui dit: "Rose, belle rose, épanouis-toi plus encore. Ouvre tes feuilles embaumées et cache mon enfant qu'on veut tuer."

"— Passe ton chemin; car les soldats, en cherchant ton enfant, pourraient ternir mon éclat, froisser mon calice, qui sait! m'effeuiller peut-être. Vois-tu cet œillet là-bas! demande-lui un abri. Il pourrait se faire qu'il te le donne..."

La Vierge y court, son cher enfant dans les bras:

"— Œillet, bel œillet, épanouis toi, je t'en prie; élargis le plus possible tes pétales odorants pour cacher mon fils que de cruels soldats ont le dessein de faire périr."

"— Passe ton chemin, répond l'œillet; ai-je le temps de t'écouter quand il faut que je fleurisse, que j'éclipsé par mon éclat toutes les fleurs de la vallée? Mais voici une giroflée qui peut être sauvera ton enfant..."

Le Vierge arrive, haletante et désolée:

"— Charmante giroflée, aie pitié de moi; voici mon enfant qu'on veut faire mourir; je t'en supplie, étends tes rameaux, allonge tes fleurs, grossis ton ombre, pour cacher mon fils. Ecoute! N'entends-tu pas le bruit des soldats qui viennent?..."

"— Passe ton chemin, dit la giroflée; ne vois-tu pas que je donne à dîner aux abeilles et que j'écoute les confidences amoureuses des papillons? Retire-toi, retire toi avec ton enfant. Mais, là-bas, sur ce rocher, j'aperçois une sauge, emblème de la pureté. Va lui demander un asile. Peut-être aura-t-elle compassion de toi..."

La Vierge s'y précipite serrant toujours son enfant sur son cœur:

"— Saugle, bonne petite saugette, épanouis-toi pour cacher mon fils que les soldats d'Hérode veulent mettre à mort.

Et la sauge s'épanouit tellement, élargit si bien ses feuilles parfumées que la mère et l'enfant y sont cachés à tous les regards.

I
que
Alc
et d
pau
enfa
E
faisa
lade
C
genc
rait
"fleur
se m
deur

En
plus
79 en

LES PRINCIPAUX VAINQUEURS

Du Concours d'octobre-décembre 1905.



J. E. RONDEAU,
Cercle Champlain, No 109.

Dr J. A. LAPIERRE,
Cercle Sacré-Cœur, No 6.

N. P. ROYAL,
Cercle Crémazie, No 171.

LS. LANTHIER,
Cercle Ste-Justine, No 58.

L. P. ST-LOUIS,
Cercle Bruchési, No 135.

R. LABERGE,
Cercle St-Henri, No 12.

Les soldats passent, ils sont passés tandis que la saugette tremble de toutes ses feuilles. Alors Marie sort de sa cachette embaumée et dit :

— Bonne sauge, petite saugette, fleur des pauvres, je te bénis, car tu as sauvé mon enfant.

Et cette bénédiction dota la sauge bien-faisante des vertus qu'elle prodigue aux malades depuis bientôt deux mille ans.

C'est sans doute en souvenir de cette légende que, le jour de l'Assomption, on paraît les églises de sauges, aromatiques, de "fleurs de la vierge", dont le parfum rustique se mêlait, autour des autels de fêtes, à l'odeur de l'encens.

FULBERT DUMONTEIL.

En France, sur 1000 habitants, 123 ont plus de 60 ans, contre 73 en Angleterre et 79 en Allemagne.

L'ALCOOL

Si l'on pouvait citer devant un juge cette boisson détestable, qu'une condamnation fut possible et qu'on put la faire disparaître de la surface du globe, j'aimerais bien à assister à la sentence, et cela pour les raisons suivantes : 1° l'alcool ne renferme absolument pas d'azote ; 2° l'alcool est le plus fort et le plus mauvais des excitants ; 3° l'alcool est excessivement nuisible à l'organisme ; 4° l'alcool ne s'en prend pas seulement au corps qu'il cherche à détruire, mais il réduit aussi les facultés morales et intellectuelles à l'état le plus pitoyable.

Mgr S. KNEIPP.

L'alcool est un poison diabolique ; il pousse ses victimes de chute en chute ; il les saisit et ne les quitte plus jusqu'à ce qu'il les ait conduits à une fin misérable.

Abbé N. NEUENS.

Statistique Intéressante

M. M. N. Gravel, compilateur de la statistique criminelle du Canada, au Ministère de l'Agriculture, vient de publier, dans un quotidien, une statistique de la mortalité à Montréal qui ne manque pas d'intérêt pour le mutualiste, c'est pourquoi nous avons cru devoir la reproduire ici.

De cette compilation il ressort que c'est entre 15 et 19 ans qu'on meurt le moins, et que c'est entre 60 et 64 ans qu'on meurt le plus; d'autre part, de 15 à 40 ans, il meurt plus de femmes que d'hommes, mais ensuite les femmes s'attachent beaucoup plus à la vie que les représentants de l'autre sexe.

La dernière colonne à droite du tableau nous donne les chiffres du recensement de 1901, en sorte qu'on peut établir une sorte de proportion approximative de la mortalité par âge.

Âges des personnes décédées.	SEXES.	Nombre de décès du 5 mai 1905 au 5 mai 1906.	Population Recensement de 1901.
15 à 19.....	Hommes.....	55	9,073
	Femmes.....	74	10,593
20 à 24.....	Hommes.....	99	10,719
	Femmes.....	119	13,013
25 à 29.....	Hommes.....	92	9,072
	Femmes.....	129	10,772
30 à 34.....	Hommes.....	76	7,813
	Femmes.....	86	8,315
35 à 39.....	Hommes.....	85	6,552
	Femmes.....	98	7,297
40 à 44.....	Hommes.....	91	5,766
	Femmes.....	77	6,330
45 à 49.....	Hommes.....	96	4,735
	Femmes.....	81	5,226
50 à 54.....	Hommes.....	112	4,096
	Femmes.....	76	4,597
55 à 59.....	Hommes.....	104	2,833
	Femmes.....	82	3,280
60 à 64.....	Hommes.....	135	2,245
	Femmes.....	99	2,645
65 à 69.....	Hommes.....	113	1,461
	Femmes.....	89	1,941
70 à 74.....	Hommes.....	96	948
	Femmes.....	107	1,334
75 à 79.....	Hommes.....	96	530
	Femmes.....	109	789
80 à 84.....	Hommes.....	51	282
	Femmes.....	82	392
85 à 89.....	Hommes.....	31	103
	Femmes.....	41	161
90 à 94.....	Hommes.....	12	20
	Femmes.....	10	35
95 et plus...	Hommes.....	2	3
	Femmes.....	4	12
Total...	Hommes.....	1,346	66,251
	Femmes.....	1,363	76,732

Le vrai nerf de la guerre à l'intempérance, c'est l'abstinence totale.—M^{gr} KEANE.

Pages Canadiennes

CHANTONS LES HYMNES DE LA PATRIE

Ce qu'on admire le plus dans un peuple c'est sa physionomie intellectuelle, c'est le miroir de son âme où se reflètent ses idées, c'est son verbe qui les exprime, c'est-à-dire sa littérature.

Et n'oublions pas que le verbe humain participe dans une certaine mesure de la puissance du Verbe divin; il n'en est qu'un écho affaibli mais il a quelque chose de sa force créatrice.

Si donc nous voulons devenir un peuple qui commande l'admiration, il faut rendre fort et glorieux ce verbe que nous avons reçu de la France, et qui est à la fois le signe, la marque, et l'aliment de notre vitalité.

O jeunes gens, sans doute vous avez vu quelquefois mourir un homme? Quand sa langue s'est embarrassée, et ne pouvait plus accentuer ses mots, vous avez dit: il n'en a pas pour longtemps; et quand il a perdu tout à fait la parole, vous en avez conclu que le souffle même de la vie allait bientôt lui manquer.

Eh bien! il en est de même d'un peuple. Quand sa langue se paralyse, quand sa mémoire ingrate en oublie les patriotiques accents, quand son verbe ne se fait plus entendre pour célébrer ses gloires et revendiquer ses droits, c'est qu'il est en danger de mort.

Quelles que soient les épreuves de l'avenir, ne faisons pas comme les enfants d'Israël qui, captifs aux bords des fleuves de Babylone, suspendaient leur lyres aux branches des arbres et pleuraient. Chantons plutôt aux étrangers les hymnes de la patrie, racontons-en les glorieuses histoires, et apprenons-leur à respecter le sang qui coule dans nos veines, et la langue que la Providence nous a donnée pour manifester nos sentiments et nos pensées.

HON. A. ROUTHIER.

Nous faisons appel à tous ceux qui ont à cœur le bien de la religion et de la patrie, afin qu'ils s'unissent à nous pour arrêter, ou du moins pour diminuer autant que possible les ravages de l'intempérance.

(Paroles de NN. SS les Evêques réunis au 1^{er} Concile provincial.)

L'esprit sans la bonté, c'est l'abeille sans le miel.—J. CLARETIE.

Hygiène Pratique

Le Bain du Matin

L'été est une saison bien propice pour s'accoutumer aux bains froids ; c'est le temps par excellence pour s'entraîner à aimer l'eau froide.

Le meilleur temps de la journée pour prendre le bain froid est certainement le matin après l'exercice. Si on a suivi au lever les conseils déjà donnés dans cette colonne, si l'on a pris l'habitude de prendre un bain d'air au lever, suivi d'une dizaine de minutes d'exercice, le bain froid devient un plaisir en même temps qu'un tonique extraordinaire.

Commencez par laver la tête, le cou et la figure à grande eau. Continuez en lavant les pieds sous le robinet et finissez en faisant une application d'eau sur tout le corps, en frictionnant avec la main.

Cette manière de prendre un bain froid ne peut jamais causer de mal, et produit au contraire sur la circulation et le système nerveux les plus heureux effets.

A mesure que l'accoutumance et l'entraînement vous font prendre le goût au bain froid, augmentez la durée, tout en faisant les frictions plus énergiques.

Après le bain vous aurez une sensation de chaleur et de bien-être incomparable, mille fois supérieur au "petit coup" du matin, pour regaillardir un homme.

Dr J. P. GADBOIS.

Les Végétariens

"On ne se doute pas, dit *La Patrie*, dans un récent numéro, du nombre d'adeptes que le régime végétarien fait à Paris ; il paraît même, au dire de certains économistes, que c'est en adoptant ce régime qu'on arrivera à résoudre facilement la question sociale !

L'économie résultant de ce mode de nourriture est en effet : urprenante.

Le régime consisterait à ne prendre que deux plats par repas ; soupe de légume, céréale, légumes, céréales, légumes frais, des pommes de terre cuites à l'eau et au four, mangées avec du beurre. En comptant le pain, une livre par jour, on arrive à une dépense de huit cents par jour, par personne.

Le même repas sans pain, reviendrait à six cents !

Enfin, pour 20 cents, voici un menu pour quatre personnes : soupe à l'orge, au gruau

et à l'avoine avec quelques carottes ; ragoût de pommes de terre et de haricots au beurre végétal et persil ; pudding de froment, de mie de pain, de raisin de Corinthe, de sucre et de carottes râpées."

Mais la France n'est pas seule dans ce mouvement et le régime végétarien qui diffère du régime végétalien en ce qu'il admet les œufs, le lait et le fromage, fait des progrès en Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada. A Montréal ses adeptes sont assez nombreux pour former un club.

D'après des autorités, il semblerait que le végétarisme n'empêche pas de devenir forts et robustes et de vivre vieux. *La Patrie* a cité l'exemple de l'hon Scott, le secrétaire d'état du Dominion qui a l'âge de 83 ans est encore alerte et vigoureux bien qu'il s'abstienne de viande depuis plus de 40 ans. On pourrait encore mentionner le nom du Dr Desrosiers septuagénaire remarquable, le docteur G. très en renom dans le monde sportif, deux des principaux associés d'une des plus grande librairies de Montréal, et combien d'autres ?

Il n'y a pas de doute que les récentes révélations sur le fonctionnement des grands abattoirs va accélérer le mouvement signalé et l'avenir nous dira si les races blanches peuvent vivre aussi frugalement que les Japonais.

Oui, nous souffrons tous ; mais nous souffrons du chemin et non pas de la vie. La vie est abondance, joie, plénitude. Quand nous aimons Dieu, nous en recevons quelques saintes prémices, quelques tressaillements imparfaits, qui nous suffisent pour oublier le monde présent, ou du moins pour en accepter avec courage les maux passagers. Sied-il, en effet, au voyageur attendu par un amour infailible de se plaindre de la route, de maudire le sable qui le porte et le soleil qui le conduit ? Pour moi, né dans la douleur comme les autres, atteint comme eux de deux blessures de mes pères ; le chagrin de l'âme et l'infirmité du corps, je bénis Dieu qui m'a fait et qui m'attend.

P. LACORDAIRE.

Les liqueurs alcooliques sont capables de ruiner les plus beaux talents, d'amener le délire et la folie furieuse : les hôpitaux et les asiles d'aliénés en fournissent la preuve.

Mgr S. KNEIPP.

La vraie dignité de l'homme est dans ce qu'il est, non dans ce qu'il a — BLACKIE.

Notes Encyclopédiques

Une locomotive ordinaire a la force de 900 chevaux.

* * *

On estime à 75 millions la valeur des automobiles dans le Royaume-Uni.

* * *

Aujourd'hui près de 2 millions d'indigènes de l'Inde peuvent lire l'anglais.

* * *

En Autriche, l'Etat fournit aux prisonniers une brosse et de la poudre à dents.

* * *

On vient de trouver, écrit sur un bouleau, le testament d'un mineur du Klondike.

* * *

L'armée régulière de l'Allemagne est de 666,000 et celle de la France 645,000.

* * *

Les deux côtés d'une plume d'autruche sont invariablement de dimensions égales.

* * *

Il y a des localités en Hongrie où il se parle de cinq à dix langues ou idiomes différents.

* * *

En Espagne il est question de placer un impôt sur toute femme non mariée âgée de plus de 30 ans.

* * *

Un savon nouveau permet de laver le linge avec l'eau de mer. C'est une grande aubaine pour les steamers.

* * *

Les maladies de gorge et de poumons sont inconnues dans les régions polaires, tant l'air est pur et libre de tous les microbes.

* * *

L'arabe du désert se soutient très bien avec six ou sept dattes trempées dans le beurre fondue et une petite boulette de riz.

* * *

Le pays le mieux servi sous le rapport des bureaux de poste est la Suisse. Il y en a un pour chaque groupe de 916 habitants avec un employé pour chaque groupe de 286.

* * *

Une nouvelle loi, en Norvège, oblige toute fille qui veut se marier à produire un certificat attestant qu'elle sait faire la cuisine. En Norvège, un dyspeptique est considéré comme une curiosité.

* * *

La province d'Ontario l'emporte sur celle de Québec pour le nombre d'aliénés, mais Québec l'emporte sur Ontario pour la mortalité infantile dans une proportion de 18.95 contre 11.30 par 1,000.

* * *

En 1905, il y avait 2058 bureau de poste dans la province de Québec. Les comtés de Chicoutimi et Saguenay en comptaient 113, c'est le nombre le plus élevé ; le comté d' Hochelaga n'en avait que 5, c'est le plus petit nombre.

* * *

En marchant nuit et jour, un homme à pied pourrait faire le tour du monde en 428 jours ; il faudrait à un train express 40 jours ; au son, par une température moyenne, 32 heures ; à un boulet de canon 22 heures ; à la lumière un peu plus d'un dixième de seconde.

* * *

Les vieilles langues qui régnaient naguère presque uniquement dans quelques-unes des provinces de France se retirent lentement, après s'être, pendant quelque temps, maintenues parallèlement avec le français. Elles ne sont plus un instrument suffisant pour l'activité de la vie moderne...

* * *

On dit que le président Roosevelt était plutôt un enfant délicat—et même asthmatique. Mais ayant l'imagination enflammée par la lecture de Mayne-Reid et de Fenimore Cooper, il se dit : "Je veux être aussi un grand chasseur !" et il fit ce qu'il fallait pour le devenir. Passant la plus grande partie de ses heures à s'exercer dans tous les genres de sports,—l'équitation, la marche, la nage, et même le saut en longueur et en largeur,—il se forgea un corps d'acier.

* * *

Les Japonais mangent beaucoup de riz, comme chacun sait, et leur méthode pour cuire ce précieux aliment est des plus simples. Ils mettent sur le feu une casserole bien propre contenant une partie de riz et cinq parties d'eau bouillante. Ils salent, laissent bouillir pendant un quart d'heure et placent alors le récipient non couvert sur un feu très modéré. En quinze autres minutes, l'eau s'est complètement évaporée. Pas un grain ne s'est attaché au fond de la casserole et le riz cuit de cette façon est, paraît-il, pour les Européens une véritable révélation.

L'intempérance pousse continuellement à tous les crimes. — SS. LÉON XIII.

La Liberté de Penser

LA TOLÉRANCE

Un des droits les plus chers de l'individu est la liberté de penser ou la liberté de conscience. La liberté de penser, c'est la liberté d'avoir des opinions personnelles et de les manifester. La vertu qui nous fait respecter chez les autres la liberté de penser, la liberté de conscience, s'appelle la tolérance.

Cette vertu nous défend d'opprimer les opinions contraires aux nôtres, en les combattant par d'autres armes que la persuasion et le raisonnement.

Le Christ n'a pas dit aux apôtres de soumettre le monde à l'Évangile par le fer, mais seulement par la prédication, par l'enseignement, par la grâce des sacrements ; "Allez, enseignez, prêchez l'Évangile à toute créature, baptisez-les..." Le zèle bien entendu peut parfaitement s'allier à la prudence et à la charité chrétienne. Le zèle nous porte à propager notre foi ; la prudence nous conseille d'employer les moyens les mieux appropriés, lesquels consistent évidemment à montrer à notre interlocuteur considéré comme un homme raisonnable, les raisons, les motifs, que nous apportons à l'appui de la vérité, nous engage à voir en cet interlocuteur la plupart du temps un homme de bonne foi, un frère, dont la sincérité est entière, même dans son erreur, et qu'il s'agit d'éclairer, non d'asservir.

Sans doute, en elle-même, la vérité est une, mais alors qu'elle se présente à nous, avec tout l'éclat de l'évidence, notre voisin peut la voir moins clairement, sans être pour cela coupable.

Un évêque américain, Mgr Spalding, évêque de Prétoria, disait : "Efforçons-nous de comprendre ceux qui ne pensent pas comme nous, car l'accord ne sera possible que quand nous nous comprendrons mutuellement. Si c'est un devoir pour le chrétien de sympathiser avec les hommes qui sont dans le péché et dans la misère morale, est-il donc juste de refuser nos sympathies à ceux qui sont dans l'erreur ? Ne sommes-nous pas tous faibles plutôt que méchants, ignorants et aveugles plutôt que pervers ? Rapprochons-nous donc davantage les uns des autres, et croyons à la bonne volonté du grand nombre, car c'est bien là le bien essentiel. Nous devons être avant tout catholiques dans notre empressement à accepter tout véritable, à faire du bien à tous les hommes."

Ainsi faisait saint François de Sales, qui,

en trois ans, convertit 7500 calvinistes dans le Chablais, et duquel le cardinal Duperron disait ; "S'il ne s'agit que de convaincre les protestants, amenez-les moi ; s'il s'agit de les convertir, conduisez les à M. de Genève."

C'est cette vertu de tolérance que Notre-Seigneur recommandait dans l'Évangile, quand, à ses disciples qui lui demandaient de faire tomber le feu du ciel sur les Samaritains inhospitaliers ou sur un faux apôtre, il répondait ; "Allons, vous ne savez pas encore quel esprit doit être le vôtre." Ce qui ne l'empêchait pas d'ailleurs de discerner l'erreur inconsciente de la mauvaise foi manifeste, quand il confondait les Phariséens ou qu'il chassait les vendeurs du temple.

Abbé S. VERRET.

Français et Russes

Il y a cinquante ans de cela, nous avons eu une querelle avec les Russes, et nous sommes allés chez eux en Crimée. Il y avait eu un combat : le soir, deux blessés se trouvèrent étendus côte à côte sur le champ de bataille : on n'avait pas eu le temps de les relever. L'un était un Français, l'autre était un Russe. Ils souffraient cruellement, ils essayèrent de se parler, et, s'ils ne se comprirent pas beaucoup, ils se témoignèrent du moins de l'amitié, ce qui adoucit leurs maux.

La nuit vint, un des deux s'endormit. Le matin, quand il se réveilla, il vit sur lui un manteau qu'il ne connaissait pas. Il chercha son voisin, celui-ci était mort ; et au moment de mourir, il avait ôté son manteau et l'avait étendu sur son compagnon de misère.

Savez-vous qui a fait cela ? Je le vois dans vos yeux ; vous avez envie de dire que ce soit le Français. Eh bien ! soyez contents : c'était le Français.

BERSOT.

La boisson cause la ruine de tous ceux qui s'y livrent parce que celui qui aime à boire néglige les petits travaux et les modestes profits de chaque jour pour satisfaire sa passion de boire.

Chanoine R. PH SYLVAIN.

L'alcool n'est pas nécessaire à la santé et à la vie ; les personnes qui n'en font pas usage semblent atteindre un âge plus avancé : les tables de mortalité rédigées par les compagnies anglaises d'assurances prouvent le fait à l'évidence.

DR SÉVÉRIN LACHAPPELLE.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' " ALLIANCE NATIONALE "

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTRÉAL

7 Place d'Armes

Tél. Bell 2255.

B. P. Boite 2172

MONTRÉAL, JUIN 1906



Arrêté du Bureau Exécutif

Session 1906, Conseil Général

J'ai l'honneur de donner avis à qui de droit que le Bureau Exécutif, à son assemblée du 15 de juin courant (1906), a pris l'arrêté suivant :

" Le Conseil Général est convoqué en session régulière pour lundi, le 27 août prochain, à dix heures de l'avant-midi, au Cabinet de Lecture Paroissial, 71 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, P.Q."

En foi de quoi, j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,
Sec. Gén.

Montréal, 15 juin 1906.

Ça et là

Soyez justes, mais sévères dans l'acceptation des réclamations d'indemnités pour maladie. Vous n'avez pas plus le droit de payer une journée de plus que la durée stricte de la maladie que vous avez le droit de prendre les fonds de la société pour votre usage personnel. En payant plus qu'il ne

faut vous causez un préjudice à l'association toute entière.

* * *

Il nous fait peine de n'avoir pu nous procurer le portrait de M. le Dr V. Rhéaume du cercle Verdun, No 160, afin de le reproduire dans le groupe des recruteurs distingués qui paraît dans une autre page de ce numéro. M. Rhéaume, est un des zélés propagateurs de l'Alliance et dans le concours de Oct.-Déc. 1905 il a fait admettre 16 membres. Nous tenions à signaler la chose ici pour qu'on ne nous croit pas coupable d'une omission.

NOUVEAU CERCLE

CERCLE DE LA PELTRIE, No 251.

Institué à Rock Island, Co Stanstead, le 28 mai 1906, par M. G. H. Vaillancourt, R. P. P. G., et organisé par ce dernier.

OFFICIERS :

Chap. Rév. Jos. Blanc, curé, Sb. P. G., Ferdinand Morin, Prés., P. A. Bissonnet, Vice-Prés., Israël Bétielle,	Sec.-Arch., C. A. Lafrance, Sec.-F. et Trés., J. A. Bégin, Md. E., H. P. Stackwell, Comm., F. H. Leblanc, Introd., Adolphe Séguin.
--	--

Ce cercle avait d'abord été organisé comme Bureau de Perception, le 16 mai 1906.

NOUVEAU BUREAU DE PERCEPTION

B. P. MALBAIE, No 170.

Institué à la Malbaie, comté de Charlevoix, le 7 avril 1906, par M. Ch. Duquette, R. P. P. G., et organisé par ce dernier avec le concours de MM. Henri Simard et Max Ferron.

Perc., Max Ferron.
Md. E., J. A. Lapointe.
Com. de S. : MM. Alf. Cimon, Prés., et Rév. J. O. Coulombe et Ph. Lefrançais.

NOMINATIONS

SUBSTITUT

Les confrères dont les noms suivent ont été nommés par M. le Président Général ses substituts auprès de leurs cercles respectifs :

MM. A. Charbonneau, cl. St-Lambert, No 121 ;
Ferd. Morin, cl. de la Peltrie, No 251.

MÉDECINS EXAMINATEURS

Le choix des médecins suivants a été ratifié par le Bureau Exécutif :

Paul-Emile Kochon (adjoin'), cl. Ste-Scholastique,
No 162 ; J. A. Lapointe, B. P. Malbaie, No 170 ;
H. P. Stackwell, cl. de la Peltrie, No 251.

DISSOLUTIONS DE CAISSES LOCALES DES MALADES

CERCLE LAPRAIRIE, No 66 ET CERCLE ST-BARNARDIN, No 194

Par décision du Bureau Exécutif, les caisses locales

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

M. le Secrétaire Général,
Alliance Nationale.

Monsieur,

Madame Mercier nous a prié de vouloir bien remercier le Bureau Exécutif du prompt règlement de sa réclamation et de publier ses sincères remerciements dans le prochain numéro de la revue, pour les \$500 que vous lui avez payés en vertu du certificat de dotation dont son défunt mari était porteur.

Votre dévoué,

Dr EUG. LARUE.

St-Flavien, 22 mai 1906.

AVIS

AUX MEMBRES QUI DÉSIRENT RECEVOIR
L'INDEMNITÉ HEBDOMADAIRE
DUE POUR MALADIE

Formalités à remplir

1° AVIS DE MALADIE (formule No 5).

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts). Lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire général (art. 257 et 265).

La période antérieure à la date à laquelle cet avis est expédié ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée des statuts, immédiatement avant la table des malades; elle est aussi reproduite dans la plupart des livrets de reçus des membres, sur des feuillets imprimés et perforés qui peuvent être détachés de ces livrets pour donner l'avis requis.

2° CERTIFICAT DE MÉDECIN (formule No 5B).

Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins, par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (265) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 263). Ceux qui négligent de fournir ce certificat, tel que requis, sont déchus du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier certificat présenté. La Société a intérêt à suivre ses malades et à être renseigné convenablement, tous les mois, sur leur état de santé.

3° RÉCLAMATION (formule No 5A).

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée, — et produire un certificat du Médecin (5B), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée. — Lorsque le membre réside ou séjourné en dehors d'une circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5C).

4° ARTICLES DES STATUTS À CONSULTER.

(A) Pour Caisses locales des malades : 208, 208A, 247, 253, 254A à 264.

(B) Pour Caisse Centrale des malades : 247, 249, 254, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

5° FORMULES (où se les procurer).

Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et lorsque requis. Ils se feront un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires.

Les membres des bureaux de perception doivent s'adresser au Secrétaire général. Toutefois, les percepteurs de ces bureaux doivent toujours avoir en mains des exemplaires de toutes les formules dont les membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

AVIS DIVERS AUX MEMBRES

VERSEMENTS PÉRIODIQUES

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées :

- 1° Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).
- 2° A l'assemblée du cercle.
- 3° Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

DÉLAI DE GRÂCE.

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant deux mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

INDEMNITÉ DES RETARDATAIRES.

Un membre qui bénéficie du délai de grâce doit payer à la caisse générale de son cercle une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation sur le chiffre de son certificat, pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A). Les cercles, et encore moins leurs officiers, ne peuvent libérer un membre de l'obligation de payer cette indemnité.

SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

REINTEGRATION.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

- 1° Qu'il en fasse la demande (formule No 9).
- 2° Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant, et le dépôt requis pour certificat de santé (50 cts).
- 3° Que le cercle approuve la requête.
- 4° Fournir un certificat de santé (formule 2B), s'il produit sa demande de réintégration au Conseil Général dans le cours des deux mois qui suivent la date de sa suspension.

5° Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si sa demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous deux mois de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

L'ALLIANCE NATIONALE

93

ETAT FINANCIER A Divers..... 9.80

Au 31 Mars 1906

A balance au 1er mars 1906..... \$ 2,044.43
12,004.73
\$14,049.16

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 28 février 1906..... \$554,750.41
Produit des contributions..... 15,888.37
Intérêts..... 436.03
\$571,074.81

DÉBOURSÉS

Par Organisation..... \$ 584.07
" Fournitures..... 258.50
" Propagande..... 1,020.85
" Entretien du bureau :
 Téléphone, télégraphe, poste et
 express..... 107.48
 Eclairage..... 16.72
 Loyer..... 78.00
 Réparations..... 5.20
 Impressions, papeterie et livres..... 178.03
 Revision examens..... 83.25
 Salaires d'officiers et employés..... 650.45
 Divers..... 43.29
" Inspection..... 286.61
" Investigation réclamation..... 11.10
" Revue..... 447.49
" Divers..... 10.00

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires et héritiers de feu :
 l'Hon. R. Préfontaine..... \$ 3,000.00
 Théophile Bienvenu..... 1,000.00
 Joseph Leduc..... 1,000.00
 Pierre Champoux..... 928.57
 J.-Bte. Hébert..... 500.00
 Henri Alfred St-Pierre..... 1,000.00
 Toussaint Lavoie..... 1,000.00
 Arthur Vandellac..... 1,000.00
 " Caisse Générale, 5% des contributions..... 794.42
 " balance au 31 Mars 1906..... 560,851.82
\$571,074.81

Par balance au 31 mars 1906..... \$ 3,781.04
10,263.12
\$14,049.16

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 28 février 1906..... \$ 13,004.94
Produit des contributions..... 839.31
Intérêts..... 9.00
Divers..... 33.40
\$ 13,886.65

RÉSUMÉ

Balance Caisse de Dotation..... \$560,851.82
" " C. des Malades..... 13,224.78
" " Générale..... 10,268.12
" " d'Épargne..... 27,406.69
\$611,750.41

DÉBOURSÉS

Par bénéfices..... 606.90
" Réserve..... 13.00
" Caisse Générale, 5% des contributions..... 41.97
" balance au 31 mars 1906..... 13,224.78
\$ 13,886.65

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques..... 20,500.00
Municipalités Scolaires..... 49,695.72
Municipalités..... 26,320.00
Prêts hypothécaires..... 481,396.38
Banques Hochelaga, Provinciale et Na-
tionale..... 34,265.74
Erreur dépôt et chèque chargé..... 61.95
\$612,239.79

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions..... \$ 836.39
" Rétribution..... 651.00
" Revue..... 21.00
" Droits d'entrées..... 417.50
" Revision et mutation..... 11.60
" Fournitures..... 83.55
" Intérêt..... 10.09
" Assurance garantie, officiers cercles
 et B.P..... 3.60

Cercles, etc. — Surplus de remises non
couvertes par les rapports mensuels, etc..... 489.38

Montréal, 31 mars 1906.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.
A. ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON
J. A. MIGNAULT, } *Auditeurs.*

\$611,750.41

ETAT FINANCIER

Au 30 Avril 1906

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 mars 1906.....	\$560,851 82
Produit des contributions.....	14,392 45
Intérêts.....	282 48
	<u>\$575,526 75</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires et héritiers de feu :

J. Alphonse Dorais.....	\$ 500 00
Théophile Bourdeau.....	500 00
" Caisse générale, 5% des contributions	719 62
" Balance au 30 avril 1906.....	573,807.13
	<u>\$575,526 75</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 31 mars 1906.....	\$ 13,224 78
Produit des contributions.....	922 03
Intérêts.....	6 00
Réserve.....	16 00
	<u>\$ 14,168 81</u>

DÉBOURSÉS

Par Bénéfices.....	\$ 447.00
" Réserve.....	20.00
" Caisse générale, 5% des contributions	46 10
" Balance au 30 avril 1906.....	13,655 71
	<u>\$ 14,168 81</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 765 72
" Rétribution.....	61 75
" Revue.....	3 00
" Droits d'entrée.....	525 50
" Revision et mutation.....	28 50
" Fournitures.....	119 28
" Intérêts.....	6 89
" Assurance garantie officiers, cercles et B P.....	5 40
" Divers.....	80 75
	<u>\$ 1,596 79</u>
" Balance au 1er avril 1906.....	10,268.12
	<u>\$ 11,864 91</u>

DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 558 12
" Fournitures.....	90 20
" Propagande.....	686 83
" Entretien du bureau :	
Eclairage.....	14 25
Téléphone, télégraphe poste et express.....	51 32
Loyer.....	78 00
Réparations.....	2 50
Mobilier.....	61 09
Impressions, papeterie.....	56 95
Revision examens.....	252 45
Salaires d'officiers et employés ..	634 55
Divers.....	20 03
" Inspection.....	436 41
" Revue.....	261.30
" Frais voyages officiers.....	4 75
" Divers.....	36 00
	<u>\$ 3 244 75</u>
" Balance au 20 avril 1906.....	8,620 16
	<u>\$ 11,864 91</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse de Dotation.....	\$573,807 13
" " C des Malades.....	13,655 71
" " Générale.....	8,620 16
" " d'Epargne.....	29,504 69
	<u>\$625,587 69</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	\$ 20,500.00
Municipalités scolaires.....	49,695 72
Municipalités.....	26,320 00
Prêts hypothécaires.....	496 864 85
Banques : Hochelaga, Provinciale et Na- tionale.....	32 617 86
Erreur dépôt et chèques chargés.....	207 60
	<u>\$626,206 03</u>
Cercles, etc — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.	618 34
	<u>\$625,587 69</u>

Montréal, 30 avril 1906.

En foi de quoi, nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S. G.
A. ST-CYR, T. G.

Certifié correct,

O. BOURDON, }
J. A. MIGNAULT, } Auditeurs.

Cartes de Cercles

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Il en est ainsi pour les officiers. S'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

Abréviations.—CL. signifie cercle; S. P. G., substitut du P. G.; S. A., sec.-archiviste; S. F., sec.-financier; Md.E., médecin-examinateur.

No 1—CL. ST-JOSEPH, Montréal: S. P. G., Ed. Ledou, 31 Souvenir; Prés. F. X. Ledou, 601 St-Urbain; Md. E. G. E. Larin, 383 St-Denis; S. A., O. Bourdon, 301 Versailles; S. F., Alex. M. quin 1 Trudel, Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., sous-sol église St-Joseph.

No 2—CL. MONT-ROYAL, Montréal: S. A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S. F., S. Logeait, 1792 Ste-Catherine. Réunions, 1er et 2e vendredis, 4e rue Vinet.

No 3—CL. BEAUBARNOIS: S. A., Jos. Fortier; S. F., André Ledou. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., Salle Vachon.

No 4—CL. DORVAL: S. A., Emery Quénel; S. F., J. B. Leandrette chapelle. Réunions, 1er et 3e mardis, 7.30 hrs p.m.,

No 5—CL. VILLE-MARIE, Montréal: S. A., Edouard Barolet, 2336 St-Jacques; S. F., J. A. Blanchard, 343 Drolet. Réunions, 2e et 4e mardis, 5 hrs p.m., salle Baby, 98 rue Fultord.

No 6—CL. SAORE-ORUW, Montréal: Chaplain, R. V. F. L. T. Adam, Chas. Hon.; sb. F. G., Edr. B. n., 1018 Ontario; Prés. et Md. E. J. A., sapierre, 410 Plessis; S. A., J. R. Beaudoin, 432 Plessis; S. F., W. Dufault, 1108 Ontario. Réunions, 2e et 4e mercredis 8 hrs p.m., sous-sol église Sacré-Coeur.

No 7—CL. STE-ANNE DE BELLEVUE: S. A., M. C. Germer, S. F., A. Lamarche. Réunions, 3e mercredi, 7e p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CL. ST-PIERRE, Montréal: S. A., Théo. Bénard, 1136 St-André; S. F., J. A. Mignault, 97 Roy. Réunions, 2e et 4e lundis, 8h p.m., Bâtisse de Rév. Fères Oblats 19 Visitation.

No 9—CL. STE-GENEVIEVE, Co. Jacq. Cartier: S. A., Alédé du Belleau; S. F., W. Dagenais, 357 Centre. Réunions, 1er et 3e mardis, 8 hrs p.m., chez le notaire L. éran.

No 10—CL. ST-CHARLES, Montréal: Chapelain, Rév. J. Cabana; Sb. P. G., Jos. Popin, 491 Centre; Prés. Isid. Fortier, 146 Centre; Md. E., E. G. Dagenais, 357 Centre; S. A., N. Bellisle, 411b Centre; S. F., S. Laprade, 397 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Quintal, coin Centre et Charlevoix

No 11—CL. NOTRE-DAME, Montréal: S. A. et S. F., Dr. G. E. Carrier, 301 Carré Chaboull z. Réunions, 4e vendredi, 8 hrs p.m., 190 rue St-Maurice.

No 12—CL. ST-HENRI, Montréal: S. A., J. E. Ferras, 3583 Notre-Dame; S. F., P. G. Poitier, 1898 St-Jacques. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p.m., Salle Beaudoin, 3563 Notre-Dame.

No 13—CL. ST-JACQUES, Montréal: S. A., Eug. H. Godin, 20 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert. Réunions, dernier samedi (après-midi) au No 20 St-Jacques.

No 14—CL. ST-JEROME, Co. Terrebonne: S. A., Louis Labelle; S. F., D. Alphonse Labelle. Réunions, 1er et 3e dimanches (après grand-messe), au bureau Louis Labelle.

No 15—CL. ST-MEDARD, Coteau-Station: S. A., H. E. Smith; S. F., Abbé J. A. Lippé. Réunions, 2e dimanche, salle Doucet 3.30 hrs p.m.

No 16—CL. ST-VALIER, Québec: S. A., Geo. Vidal, Pont Dorchester; S. F., F. Blouin, jr, 290 du Rol. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Moisan.

No 17—CL. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois: S. A., Arth. Brault; S. F., P. Laplante. Réunions, dernier vendredi, salle Laplante.

No 18—CL. NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Ferrot: A., W. Filon; S. F., J. Daoust. Réunions, 3e dimanche, office du curé.

No 19—CL. LAROCQUE, Sherbrooke: S. A., J. B. Duchesneau; S. F., E. P. Bédard. Réunions, 3e jeudi, 7.30 hrs p.m., Block Murray, rue King.

No 20—CL. ST-LOUIS DE TERREBONNE: S. A. et S. F., A. Ouellette. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7.30 hrs p.m., Salle des Artisans

No 21—CL. ST-MARTIN Co. Laval: S. A., C. A. Decary, Bord-a-Plouffe; S. F., J. L. Allard. Réunions, dernier samedi.

No 22—CL. HOUELAGA, Montréal: S. A., A. Roy, 2821 Darling; S. F., W. Desjardins, 16 Déry. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., 1813 Notre-Dame Est.

No 23—CL. MONTCALEM, St-Jacques L'Achigan: S. A., M. Granger, N. P.; S. F., Dam. Forest. Réunions, dernier dimanche raséé vèpres à la salle publique.

No 24—CL. SALABERRY, Valleyfield: S. A., D. A. Daugault; S. F., Léopold Laplante. Réunions, 1er et 3e mercredis, salle Monette, rue Ste Océlie.

No 25—CL. ST-PAUL, ville St Paul: S. A., N. Domingue; S. F., Narcisse Boyer. Réunions, dernier mardi, 8 hrs p.m., Salle Daoust.

No 27—CL. CONTRECOEUR: S. A., Dr. G. Marcotte; S. F., Ed. Handfield. Réunions, dernier lundi, bureau E. Handfield, 7.30 p.m.

No 42—CL. ST-VINCENT, Montréal: S. A., E. Lachapelle, 710 Sainte-Catherine; S. F., J. H. Paquette, 224 Fullum. Réunions, dernier jeudi, 8 hrs p.m., salle Larivière, 5 Dufresne.

No 44—CL. ST-LOUIS, Montréal: S. A., G. A. Maillois, 859 Demontigny; S. F., Jos. de Vaudreuil, 697 Berr. Réunions, 1er et 3e mercredis, 8 hrs p.m., Salle Brault, 571 rue Berr.

No 46—CL. RIGAUD: S. A., J. A. H. Chevrier; S. F., Jules A. Desjardins. Réunions, le dernier dimanche, au bureau J. A. Desjardins, 8 hrs p.m.

No 48—CL. SAGARD, Sault-au-Récollet: S. A., Avila Prévoist; S. F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi, salle Prévost, à 8 hrs p.m.

No 49—CL. JACQUES-CARTIER, Lachine: S. A., Arthur Daoust; S. F., Jos. Leclair. Réunions, 2e et 4e mardis, 8 hrs p.m., No 11, 15e rue.

No 50—CL. ST-GUILLEAUME, Co. Yamaska: S. A., P. E. Sylvestre; S. F., L. A. D. Gauthier. Réunions, 3e dimanche, 64 hrs p.m., salle Publique.

No 54—CL. ST-JEAN CHRYSOSTOME: S. A., J. E. Dérome; S. F. et Md. E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi, 7 hrs p.m. salle du Conseil.

No 58—CL. STE-JUSTINE: S. A., Georges Desparois; S. F., N. Bédard. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., chez M. Désiré Lauzon.

No 60—CL. SOULANGES, Les Cèdres: S. A., A. Roch Lebour, (arcades Pointe; S. F., O. Laboursdière. Réunions, dernier vendredi, salle Culliférier, 8 hrs p.m.

No 61—L. MAISONNEUVE, Montréal: S. A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S. F., P. Lesage, 520 St-André. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle Eiffel, 8.15 p.m., coin Amherst et de Montigny.

No 64—CL. NOTRE-DAME DE HULL: S. A., Hor. Pitre; S. F., J. E. Caron. Réunions, salle Laféche, rue du Lac, 2e et 4e vendredis, 8 h. p.m.

No 65—CL. ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Épiphanie: S. A., Médard Forest; S. F., J. B. T. Richard. Réunions, dernier mercredi, chez M. G. Coderre.

No 66—CL. LAPRAIRIE: S. A., Alphonse Durancœur; S. F., A. F. Grondin. Réunions, 4e lundi, chez A. F. Grondin.

No 68—CL. ST-GEORGES, Maisonneuve: S. F., J. J. Chablon, 33 ave Lasalle; S. F., Amédée Beauré, 75 Bourbonnière. Réunions, 3e lundi, 8 hrs p.m., 191 Léotaurois.

No 72—CL. ST-BARTELEMI, Co. Berthier: Chapelain, Rév. Régis Bonin; Sb. P. G., Jos. Lafontaine; Prés., A. Lafontaine; Md. E. et Larury; S. A., Arth. Caron; S. F., Ch. L'Heureux. Réunions, 2e lundi.

No 75—CL. CHARLEMAGNE, ville St-Louis: Sb. P. G., J. P. Lamarche, N. F., 1047 St-Hubert; Prés., J. B. Martineau, jr, 401 Mont-Royal; S. A., Léon Defoy, 526 St-Hubert; S. F., L. N. Cadieux de Courville, 96 Fontaine; Md. E., Ern. E. Lafon, 421 Ave Mont-Royal. Réunions, 1er et 3e mardi, 94 Riviac.

No 79—CL. BOURGET, Montréal: S. A., P. M. Demers, Sb. P. G., J. O. Lambois, 747 St-Denis; Prés., J. E. Costin, 433 St-Denis; Md. E. C. A. Dalgie, 107 St-Hubert; S. A., J. E. B. Desaulniers, 17A Beaudry; S. F., W. F. Wilf, Fiché 370, Dorchester Est. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Dionne, 784 Est Ste-Catherine, 8 hrs p.m.

No 80—CL. PIERREVILLE: S. A. et S. F., H. L. Shooner. Réunions, dernier dimanche salle Shooner.

No 82—CL. ST-CASIMIR, Co. Portneuf: S. A., L. A. Lacroix; S. F., J. A. Bélanger. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Frétebo.

No 92—CL. ST-JOACHIM, Louiseville: S. A., J. A. Vadeboncoeur; S. F., J. E. Lesage. Réunions, 15 et 31 du mois, édifice G. Caron, rue St-Laurent.

No 99—CL. STE-MARIE DE LA BEAUCE: S. A., de Montarville Taschereau; S. F., A. Lemieux. Réunions, dernier dimanche, chez M. J. B. St-Hilaire, 1 h. p.m.

No 100—CL. ST-FRANÇOIS D'ASSISES, Beauceville: S. A., E. O. Lemieux; S. F., God. Lachance. Réunions, dernier mercredi, à la salle Gausse.

101.—CL. DE LA BEAUCE, St-Georges, Co. Beauce: S. A., S. Paquet; S. F., Joseph Gagné. Réunions dernier dimanche, chez M. Lidger Boldou, 2 hrs p.m.

No 103—CL. ST-BERNARD, Sorel: S. A. et S. F., A. P. Vanasse. Réunions, 4e lundi au bureau du S. A., maison Vanasse rue George.

- No 108—CL. CHAMPLAIN, Québec: Chaplain, Rév. J. E. Fish; Sb. P. G. et Md. E., P. R. Bédard, 236 St-Jean; Prés., J. G. Roudan, 418 St-Jean; S. A., J. N. Gingras, 29 Berthelot; S. F., J. E. Roudan, 418 St-Jean. Réunions, le mardi, salle Mon seuil, 37 D'Arquives.
- No 113—CL. DELORIMIER: S. A., Wilfrid Fortier, 54 Garnier; S. F., Léon Désautels, 175A Marie Anne. Réunions, 3e et 4e jeudi, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 263 rue Brébeuf.
- No 114—CL. ST-EUSÈBE, Montréal: S. A., Pierre Guéno te, 16 Nollada; S. F. et Md. E., J. A. Ranger, 788 Ontario. Réunions, 3e et 4e jeudi, salle Lemaire, coin Lafontaine et Iverville, 8 hrs p.m.
- No 116—CL. NOTRE-DAME DE GRANBY: S. A., D. Goyette; S. F., P. A. Peltier. Réunions dernier mardi, 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.
- No 117—CL. ST-AUGUSTE, Montréal: S. A., J. A. Delorme, 625A Beaudry; S. F., La Desrochers 2354 St-Augustin. Réunions, 1er et 3e mardi, salle Dansereau, coin Delisle et Notre-Dame, 8 hrs p.m.
- No 118—CL. GARNEAU, Montréal: S. A., J. F. Vincent, 201 Chatham; S. F., Jos. Labelle, 89 Vinet. Réunions, 3e mercredi, salle Duverny, 45 Vinet, 8 hrs p.m.
- No 119—CL. ST-TITE: Chaplain et Sb. P. G. M. le curé J. B. Grenier; S. A. et S. F., J. P. Jacob; Md. E., L. N. E. Lacoursière. Réunions, 3e dimanche, 2 hrs p.m., salle Leduc.
- No 122—CL. DUVERNEY, Montréal: Chaplain, Rév. M. Beaudoin; Sb. P. G., Henri Mitchell, 239 Quesson; Prés., J. A. Latreille, 194 Delisle; S. A., Joseph Ménard, 174 Duve nay; S. F., O. Legault 175 Duverny; Md. E., Henri Campeau, 3396 St-Dre-treux. Réunions, 4e jeudi, à la salle Duverny, No 45 Vinet; 5 hrs p.m.
- No 124—CL. TRIFLUVIEN, Trois-Rivières: S. A., A. Le brun, 27 Bonaventure; S. F., F. X. Vanasse, 29 Du Platon. Réunions, 1 et 3e mardi, 8 hrs p.m. Salle Vanae e, 21 du Platon.
- No 125—CL. STE-GENEVIÈVE DE BATHURST: Chaplain, Rév. M. B. Lemare; Sb. P. G., Donat Barbeau; Prés., O. Duval; S. A., L. M. J. Thibault; S. F., Prime Ratisseau; Md. E., F. X. Baril. Réunions, dernier dimanche, après la messe.
- No 126—CL. ST-EDOUARD, Montréal: S. A., C. E. Lacombe, 950 Beaubien; S. F., J. T. Ledoux, 1648 St-André. Réunions, 3e et 4e mardi, salle St-Edouard, 950 Beaubien, 8 hrs p.m.
- No 127—CL. OLIER, Montréal: Chaplain, Rév. W. Hébert, P.S.B.; Sb. P. G., D. W. Gagnon, 178 St-Denis; Prés., J. D. Trudel, 81 Cadieux; S. A., O. Lapalme, 708 St-Urbain; S. F., Isidore Moquin, 5 St-Laurent; Md. E., L. A. Gagnier, 258 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, Monument National, 5 hrs p.m.
- No 128—CL. BRUCHELI, Montréal: S. A., J. M. E. Lariche-lère, 234 St-Elisabeth; S. F., A. D. Quintin, 704 Ontario. Réunions, 1e et 3e vendredis, salle St-Louis, 8 hrs p.m.
- No 140—CL. OHICOUTIMI: S. A., D. V. Morrier; S. F., Bruno Lefebvre. Réunions, 1er vendredi, salle Chateau Saguenay, 8 30 hrs p.m.
- No 146—CL. STE-MARIE, Montréal: S. A., Av. Bourbon-nais, 241 Rivard; S. F., Jos. Marois, 238 Plessis. Réunions, 3e et 4e lundi, salle Gareau, 243 Maisonneuve, 8 hrs p.m.
- No 149—CL. OHENIER, Montréal: S. A., Geo. Guy, 265 E che-lieu S. F., F. Basilière, 488 Grand Tronc. Réunions, 1er et 3e lundi, 8 hrs p.m., salle Quintal, rue Charlevoix, près Centre.
- No 149—CL. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal: Chaplain, Rév. M. Anclair, curé; Sb. P. G., Albert Dépatie, 461A Drolet et Prés., Noël Leclerc, 874 Sanguinet; S. A., E. A. Desrochers, 624 Montana; S. F., L. J. Forgea, 423 Hypollite; Md. E., P. Barrette, coin Drolet et Rachel. Réunions, 3e et 4e vendredis, 777 Sanguinet, 8 hrs p.m.
- No 150—CL. LARTIGUE, Longue-Pointe: S. A., C. Edr. La-cas; S. F., P. Z. Guy. Réunions, dernier dimanche, 4 hrs p.m., salle Guy, 5 mariage.
- No 158—CL. LECLERO, Woonsocket, R. I.: Chaplain, Rév. Nap. Leclerc; Sb. P. G., Prés. et Md. E., J. A. Jetté, 21 Carring-ton av.; S. A., James Fontaine, 316 Cumberland; S. F., J. E. A. Savard, 123 East Front. Réunions, 1er et 3e dimanche, sa-le Sa le de la Cour Fidell y, 142 Main St.
- No 159—CL. VERDUN: S. A., J. A. Leclair, 38 Napoléon; S. F., Edgar St-Onge, 179 Ave Church. Réunions, 3e et 4e lundi, salle Sauvé, 33 Ross, 8 hrs p.m.
- No 162—CL. STE-SCHOLASTIQUE: S. A., Joseph Fortier; S. F., J. H. Langlois. Réunions, dernier mercredi, salle du Mar-ché, 8 hrs p.m.
- No 163—CL. DOLLARD, Montréal: S. A., Jos. Saint-Denis, 231 Charron; S. F., L. C. Fontaine, 104 Chateauguay. Réunions, 1er et 3e mardi, 8 hrs p.m., salle Unity, 590 Wellington.
- No 165—CL. ST-PAUL DE GRANDMÈRE, Grand'Mère: S. A., J. G. Delage; S. F., T. G. Roy. Réunions, 3e et 4e vendredis à He Leclerc.
- No 166—CL. LACHESNAYE, Faversville: S. A., J. Y. Fom-met; S. F., S. J. Frenette. Réunions, 4e hrs p.m., salle des Forestiers Indépendants.
- No 170—CL. LEON XIII, Montréal: S. A., L. A. Morency, 50 Ste-Elisabeth; S. F., Léon Gauvin 579 Saint-André. Réunions, 3e et 4e lundi, salle Union des Commis-Marchands, 149 Berri, St. P. m.
- No 171—CL. CREMAZIE, Ville St-Louis: Chaplain, Rév. G. M. Lepallier, Ptre curé, Chan. Hon. V. F.; Sb. P. G., Alf. Du-ranien, 1484 St-Laurent; Prés., Nap. Royal, 92 De Gaspe; S. A., Laurent; Md. E., E. F. 1432 St-Laurent; S. F., G. Monet, 1741 St-Laurent; Md. E., E. Felleter, 1629 St-Laurent. Réunions, 3e et 4e mardi, Édifice B3 des Marchands, coin Laurier et St-Laurent, 8 hrs p.m.
- No 173—CL. FRONTENAC, Montréal: S. A., J. A. Lamar-ché, 409 St-Timothée; S. F., Outters de Grandpré, 398 Wolfe. Réunions, 3e et 4e lundi, salle Gagnon, 1079 DeMontigny.
- No 173—CL. CONTANT, Montréal: Prés., Alc. Dalpé, 274 Beaudry; S. A., M. Alp. Oulmet, 67 Ave Viger; S. F., Louis Bédard 87 Duport; Md. E., J. E. Bastien, 86 Visitation, Tél. Bell, Est 3424. Réunions, 3e et 4e mercredi, salle Gagnon, coin Amherst et DeMontigny, 8 hrs p.m.
- No 174—CL. ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis: Cha-plain, Rév. A. J. Préfontaine; Sb. P. G., A. Lepage, 2130 St-Laurent; Prés., Jos. Dépatie, 264 Iberville; S. A. et S. F., H. Paradis, 1184 Clark; Md. E., J. G. Dugas, 2260 St-Laurent. Réunions, 3e et 4e mercredi, 5 hrs p.m., salle Club Maclil, 89 Beau-bien.
- No 177—CL. PAPINEAU, Montréal: S. A., R. Huberdeau, 721 Ste-Catherine; S. F., J. A. Favreau, 15 Dufresne. Réunions, 1er jeudi, salle Larivière, rue Dufresne, 8 hrs p.m.
- No 179—CL. ST-CAMILLE, Co Wolfe: S. A. et S. F., Anatole Beaudin. Réunions, dernier lundi, salle Publique, 7 30 hrs p.m.
- No 180—CL. ST-PHILEMON, Stoke Centre: S. A., F. X. D. Tremblay; S. F. et Md. E., F. J. Bédard. Réunions, 3e dimanche, salle Publique, 1 hr p.m.
- No 181—CL. STE-OCCILE, Co Compton: S. A. et S. F., God. Beaudin. Réunions, dernier dimanche, chez M. M. Godfrid Beaudin, 3 hrs p.m.
- No 182—CL. RACINE, Weedon: S. A., S. F. et Md. E., F. P. C. Lemieux. Réunions, 3e samedi, salle Mercier, Weedon Station, 7 hrs p.m.
- No 183—CL. ST-PROSPER: S. A. S. F. et Md. E., F. X. Mas-sicotte. Réunions, 3e mercredi, 7 hrs p.m., salle Publique.
- No 186—CL. ST-ALPHONSE, Thetford Mines: S. A., J. O. Landry; S. F., J. O. Vallières. Réunions, dernier jeudi, coin Ferron, 7 hrs p.m.
- No 187—CL. ST-APOLLINAIRE: S. A., Emile Rousseau; S. F., H. Ladueur. Réunions, dernier dimanche, salle Garneau, 3 hrs p.m.
- No 188—CL. LEJARDIER, St-Antoine de Lotbinière: S. A., Geo. Garneau; S. F., Ch. Bergeron. Réunions, dernier jeudi, au presbytère; 7 hrs p.m.
- No 189—CL. ST-DÉSIRÉ Black Lake: S. A., David Cham-pagne; S. F., H. Bédard. Réunions, 3e dimanche, salle des Forestiers Catholiques, 1 hr p.m.
- No 190—CL. ST-FERDINAND, St-Ferdinand d'Halifax: S. A. et S. F., P. A. Roberge. Réunions, dernier jeudi, salle Ro-berge, 8 hrs p.m.
- No 191—CL. VICTORIAVILLE: S. A. et S. F., Geo. Beaudet. Réunions, dernier lundi, salle Poitras, 8 hrs p.m.
- No 194—CL. ST-BERNARDIN, Waterloo: S. A., S. Brullet; S. F., Léon Racicot. Réunions, 3e dimanche.
- No 195—CL. DUMOULIN, Yamachiche: S. A. et S. F., A. J. Descoteaux. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Descoteaux.
- No 197—CL. LA SALLE, Montréal: S. A., H. E. Duquette, 110 Bourget; S. F., J. O. Duquette, 117 St-Augustin. Réunions, 4e dimanche, 2 hrs p.m., salle Lemoir, 3755A Notre-Dame.
- No 199—CL. ST-BASILE, Co Fortuac: S. A. et S. F., D. Bé-langer. Réunion, dernier lundi, 7 hrs p.m.
- No 200—CL. ST-STANISLAS D'ASCOOT, Ascot Corner: S. A., Jos. Leconte; S. F., J. A. Lagueux. Réunions, 3e dimanche, après la messe.
- No 204—CL. PIR X, West Sheffield: S. A. et S. F., J. A. Ga-gnon. Réunions, 3e dimanche, après la messe, à l'École du vil-lage.
- No 205—CL. LAFONTAINE, Montréal: Sb. P. G., Nap. La-londe, 235 Chateauguay; Prés., Fross et Duinde, 739 Charle-voix; S. A., Adél. Duval, 583 Centre; S. F., E. Beaudin, 479 Centre; Md. E., J. W. Collette, 247 Centre. Réunions, 3e et 4e lundi, salle Poirard, rue Charlevoix, 8 hrs p.m.
- No 207—CL. ST-DENIS, Co St-Hyacinthe: S. A., J. O. Vé-lina; S. F., L. R. Charron. Réunions, 4e dimanche, 7 hrs p.m.